



Pour inscrire **l'économie sociale et solidaire** au cœur des politiques publiques communales et intercommunales

Proposer plus de repas bio et avec des produits locaux dans les cantines, réduire le gaspillage alimentaire, repenser la mobilité en proposant des plateformes de mobilité partagées et mixtes (vélo, covoiturage,...), renforcer l'autonomie énergétique à l'échelle d'une ville ou d'un territoire, impulser un habitat social innovant, créer des places en crèches ou des activités de centres de loisirs... autant de services qui doivent s'organiser sur un territoire et pour lesquels la collectivité a un rôle à jouer et des choix à faire : service marchand rendu par une entreprise classique, mise en régie et gestion directe par la collectivité, service rendu par une association, par un collectif, participation à une société coopérative... Mille façons, mille organisations existent pour rendre ces services. Ces choix ne sont pas neutres. Faire le choix de l'économie sociale et solidaire (ESS) permet d'accélérer la transition écologique, d'aller vers plus de justice sociale, d'améliorer le service public, et de permettre à la valeur ajoutée produite de dynamiser le territoire. L'ESS, c'est l'économie la plus pertinente pour engager son territoire dans la transition.

Créatrice d'emplois durables, facteur de cohésion sociale et territoriale, génératrice d'innovation sociale et d'implication citoyenne, par ses statuts et principes, par ses pratiques et ses acteurs, **l'ESS apporte des solutions concrètes aux besoins quotidiens des habitants et des territoires.**

Dans un contexte d'urgence écologique et sociale, cette économie de la proximité et de la transition doit à présent se développer pleinement dans nos territoires.

Les élu.e.s municipaux et communautaires ont un rôle majeur à jouer pour soutenir ce développement, de par les compétences du bloc communal, leurs capacités d'animation des acteurs locaux et leurs liens avec les

citoyen.ne.s. Pour de plus en plus d'élu.e.s, **l'ESS constitue un modèle économique d'avenir agissant pour la transition** et la résilience des territoires.

La question reste souvent de savoir comment faire ?

C'est l'objet de ce kit Communes, Intercommunalités & ESS. Une première version de ce kit a été réalisée en 2020 suite aux élections municipales.

Ce kit, ainsi que le *kit RégionalESS* et le *kit Départements & ESS* (publiés en 2021 et actualisé en septembre 2022) et l'ensemble de leurs fiches pratiques sont par ailleurs téléchargeables sur le site du RTES.